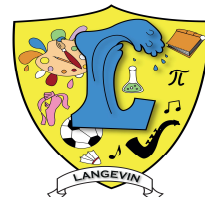




**ÉCOLE
SAINT-JEAN**



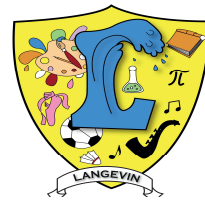
ÉCOLE LANGEVIN

*Réunion du conseil d'établissement
21 septembre 2021
À 19 H
Rencontre en visioconférence*

ORDRE DU JOUR	RESPONSABILITÉS	LOIS
1. Ouverture de l'assemblée générale;		
2. Présences (salle d'attente inscrire : LG-prénom nom ou STJ-prénom nom);		
3. Nomination d'un ou d'une secrétaire;		
4. Présentation de l'équipe de direction 2021-2022;		
5. Mot des présidents :		
5.1. Saint-Jean, Monsieur Bruno Ouellet;		
5.2. Langevin, Monsieur Yanick Proulx;		
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour;		
7. Lecture et adoption du procès-verbal des établissements :		
7.1. Saint-Jean (08-09-2020);		
7.2. Langevin (10-09-2020);		
8. Bilan annuel 2020-2021:		
8.1. Saint-Jean;		
8.2. Langevin;		
9. Projet éducatif		
9.1. Saint-Jean;		
9.2. Langevin;		
10. Rôle du conseil d'établissement :		
10.1. Composition;		
10.2. Fonctions et responsabilités;		
10.3. Formation;		
11. Remerciements aux personnes qui terminent leur mandat :		
11.1. Saint-Jean :		
11.1.1. Monsieur Bruno Ouellet;		
11.1.2. Monsieur Éric Lepage;		
11.1.3. Monsieur Francis Gagné;		
11.1.4. Monsieur Guillaume Paradis;		
11.1.5. Monsieur James Hill		
11.1.6. Madame Véronique Brière		



**ÉCOLE
SAINT-JEAN**



ÉCOLE LANGEVIN

11.2. Langevin :

- 11.2.1. Monsieur Yanick Proulx;
- 11.2.2. Madame Alexandra Valentin;
- 11.2.3. Madame Henriette Michaud;
- 11.2.4. Madame Mireille Tremblay
- 11.2.5. Madame Annie Sirois;

12. Nomination d'un président d'élection;

13. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement (8 postes) :

- 13.1. Présidence;
- 13.2. Vice-présidence;
- 13.3. Représentant parent au conseil d'établissement;
- 13.4. Substitut parent au conseil d'établissement;
- 13.5. Représentant au comité de parent (parmi les membres élus);
- 13.6. Substitut au comité de parents (parmi les membres élus);
- 13.7. Rôle et nomination de l'organisme de participation des parents (O.P.P.);

14. Proposition du calendrier 2021-2022;

15. Nombre de représentants et composition du conseil d'établissement 2022-2023;

16. Détermination du fonctionnement du CÉ;

17. Procédure pour les votes;

18. Première rencontre du conseil d'établissement;

19. Divers :

- 19.1.

20. Levée de l'assemblée.